



## DOSSIER

Mon espace santé,  
Ce qui change vraiment  
pour nous et pour nos patients



**URPS**  
Infirmiers Libéraux  
Occitanie

# NOUVEAU PORTFOLIO

## LES PORTRAITS DE VOS ÉLUS EN OCCITANIE



Maryse Guillaume  
Présidente de l'URPS Infirmiers Libéraux d'Occitanie

# Nouvelle année, nouvelle union, nouveaux enjeux

Comme je n'ai pas manqué de le rappeler, il y a quelques semaines, à l'occasion de notre Grand Forum, notre profession, bien qu'applaudie chaleureusement et plébiscitée par la population, n'en demeure pas moins confrontée à des défis majeurs, décisifs pour son avenir. Il serait en effet un peu réducteur - ou naïf ? - de penser que notre mobilisation exemplaire depuis le début de l'épidémie de Covid aura suffi pour affirmer notre légitimité et pour asseoir notre place au cœur de l'écosystème santé. Et cela, qu'on se projette à l'échelle de la région, comme de la nation...

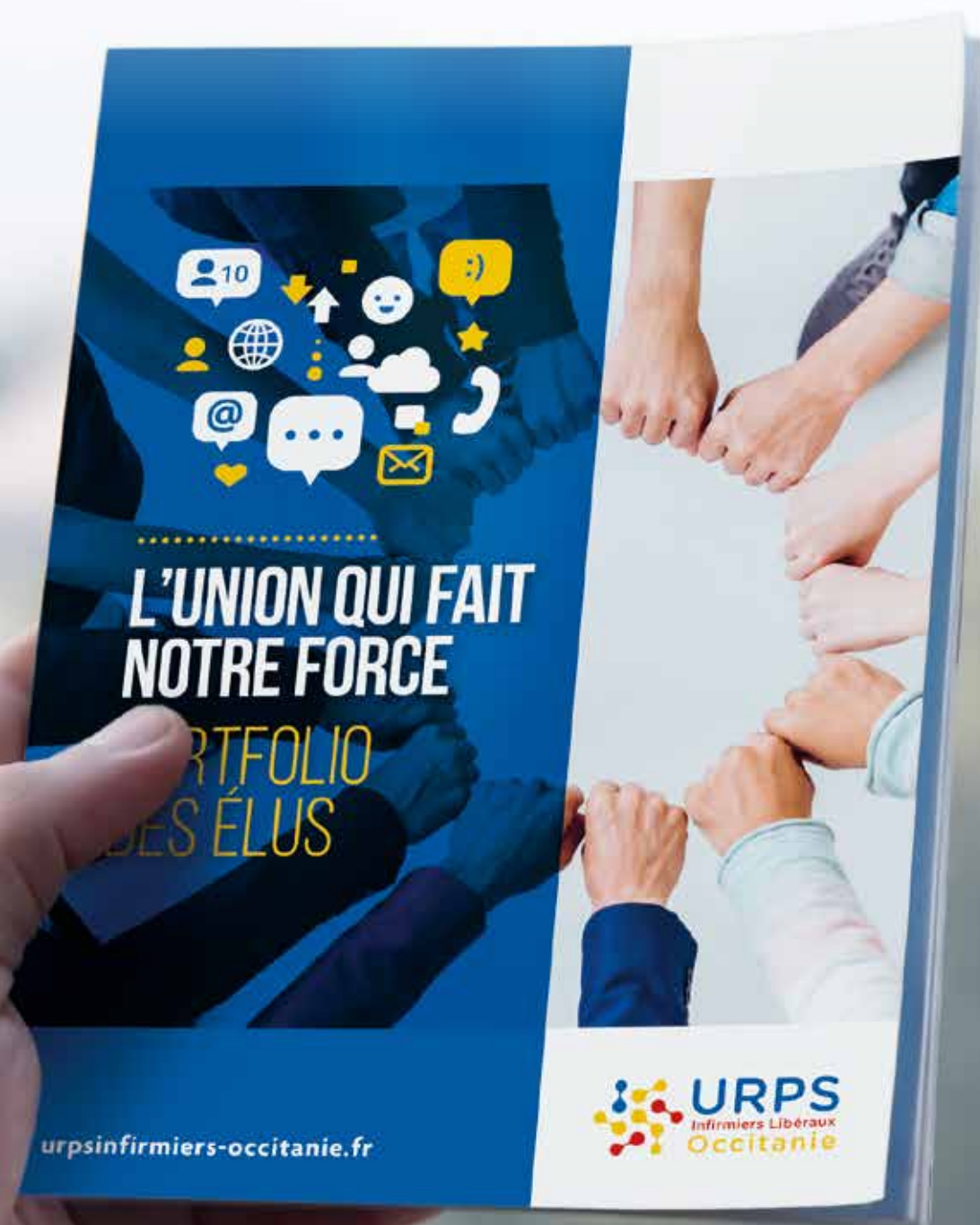
L'un des grands enjeux de ce nouveau mandat URPS est d'ailleurs d'alerter sur cette réalité : jamais l'exercice libéral n'a été autant bousculé ! Glissements de compétences, nouveaux actes, nouvelles organisations, gestion de la vaccination, virage numérique... Ce nouveau numéro d'ILOMAG, votre magazine d'information régional, se veut le reflet de vos préoccupations. C'est pourquoi nous avons choisi

si d'aborder en dossier central ce nouvel outil du quotidien qui concerne désormais chaque Français et qu'on appelle "Mon parcours santé". Sur ce chemin, nous traçons la voie, justement. Défenseurs d'un exercice coordonné, humain, nous assurons la permanence des soins et un maillage territorial inégalé. Et nous formons à n'en point douter, avec nos amis médecins et pharmaciens, le maillon fort du soin à domicile. Cet équilibre ne saurait être compromis. Pourtant, d'aucuns diront que notre bel exercice est en danger... Avec Marc Meyzindi, président du Conseil de l'Ordre Infirmier d'Occitanie, nous avons choisi de partager nos réflexions ouvertement avec vous dans un entretien à retrouver page 26.

Au risque de me répéter, cette nouvelle gouvernance, je la veux "sereine". Mais pas à n'importe quel prix ! Aussi, face aux défis qui nous attendent, restons solidaires et évitons de nous disperser. Notre énergie, c'est au service de la profession et face à l'adversité que nous devons la mobiliser. Pas l'inverse.

“  
Encore  
une fois,  
nous  
tracerons  
la voie.

”



[urpsinfirmiers-occitanie.fr](http://urpsinfirmiers-occitanie.fr)

[urpsinfirmiers-occitanie.fr](http://urpsinfirmiers-occitanie.fr)





NEWS

En bref #05  
Infos clés

#07  
Le coin des bonnes idées



#05



#16  
Dossier  
Mon Espace Santé  
> Ce qui change pour nous,  
> Comment participer

#16

L'URPS AU QUOTIDIEN



#26  
Libre exercice  
Les IDEL en danger ?  
L'URPS et l'Ordre  
infirmier vous répondent

#32

#32  
Initiatives  
Mieux accompagner  
les aidants

AGENDA

#34  
Vos événements  
en Occitanie



285, rue Alfred Nobel  
34000 Montpellier  
Tél. 04 67 69 67 58  
contact@urpsinfirmiers-occitanie.fr

Antenne de Toulouse  
Toulouse Espaces Affaires  
41 rue de la Découverte  
31670 Labège  
Tél. 05 62 83 50 76

#08  
Forum URPS  
L'album souvenir

ACTEUR DU QUOTIDIEN

#10  
Témoignage  
IDEL de montagne,  
une rencontre au sommet !



#08



#26

Un magazine de l'URPS

Infirmiers Libéraux d'Occitanie.

Edition : Janvier 2022 - Numéro : 14

Directrice de publication : Maryse Guillaume

Rédaction : URPS IDEL Occitanie

Direction artistique et réalisation maquette : Héméra Studio

Imprimerie : IMP'ACT Imprimerie.



© Oatawa

## MALIN DU TAC AU TAG ?

Une version optimisée de l'application TAC Verif, appelée "TAC Verif+" (et accessible uniquement à certaines professions) permet maintenant d'accéder aux informations sanitaires du patient. Ce mode permet ainsi aux IDEL, professionnels habilités, de vérifier rapidement les preuves présentées par les personnes souhaitant se faire dépister de la Covid-19 (comme par exemple, le type de certificat – preuve de rétablissement ou attestation de vaccination), sans se connecter au système Vaccination COVID. Rappelons que depuis le 15 octobre 2021, les tests RT-PCR et antigéniques ne sont plus systématiquement pris en charge par l'Assurance Maladie, comme c'était le cas depuis le début de la crise sanitaire. ///

## COVID LONG La Cellule d'appui

Pour nous et pour nos patients, des cellules de coordination Post-Covid ont été mises en place au sein de chaque département en Occitanie.

Pour les professionnels de santé, elles offrent un appui précieux :

ARIÈGE : 05 61 67 69 21

AUDE : 04 68 26 29 76

AVEYRON : 05 36 36 12 12

GARD : 04 66 70 05 18

HAUTE-GARONNE :  
05 34 56 19 40

GERS : 05 62 07 17 53

HÉRAULT : 04 11 93 25 34

LOT : 05 65 36 73 87

LOZÈRE : 04 66 94 39 30

HAUTES-PYRÉNÉES :  
05 62 93 13 13

PYRÉNÉES-ORIENTALES :  
04 48 07 06 60

TARN : 09 72 50 28 10

TARN-ET-GARONNE :  
05 63 30 09 00

# COVID-19

## La 3<sup>e</sup> dose en questions

L'Assurance Maladie met à disposition des professionnels de santé qui utilisent l'outil "Vaccin Covid" une foire aux questions (FAQ) régulièrement mise à jour.



© Jelena Stanojkovic

### L'OBJECTIF :

Nous guider dans la saisie des informations, dont dépend directement la conformité de l'attestation de vaccination. La FAQ est organisée selon les thématiques suivantes :

- › Usage de Vaccin Covid
- › Cycle vaccinal
- › Synthèse et attestation de vaccination
- › Usage de la synthèse et de l'attestation de vaccination en France
- › Usage de l'attestation de vaccination pour voyager

### EXEMPLES DE QUESTIONS ABORDÉES :

- › Si un patient a reçu une 1<sup>e</sup> dose de vaccin à l'étranger, que faire ?
- › Comment clôturer le cycle vaccinal d'un patient qui n'a besoin que d'1 dose de vaccin ?

[ameli.fr](https://www.ameli.fr)

Assistance : 3608

(du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h30) ///



### "TOUTE L'ACTUALITÉ COVID19"

Votre URPS vous informe également ! Consultez notre fil d'actualités sur le site : [urpsinfirmiers-occitanie.fr](https://urpsinfirmiers-occitanie.fr)

# NOUS, C'EST VOUS

## L'URPS PRÉSENTE SON PORTFOLIO



L'URPS est heureuse de vous présenter, à travers son nouveau Portfolio, le portrait de vos 24 élus. Qui sont-ils ? Quels sont leurs combats, leurs projets pour vous ? Découvrez le visage de ceux qui vous représentent en région ! ///

[Télécharger le Portfolio](#)



# SOINS PALLIATIFS : RESTER SOLIDAIRES

Les réseaux de santé territoriaux d'Occitanie Ouest ont conclu avec le Fonds pour les Soins Palliatifs un partenariat leur permettant de bénéficier sur trois ans de moyens pour proposer des approches complémentaires aux patients à domicile et à leurs aidants.

Les réseaux mobilisent donc désormais des professionnels de soins de support (sophrologues, socio-esthéticiennes, hypnothérapeutes, sexothérapeutes, réflexologues...) qui interviennent en complément de la prise en charge de l'équipe soignante pour atténuer certains symptômes tels que le stress, la douleur ou encore pour développer l'estime de soi !

[Infos sur : reso-occitanie.fr](https://reso-occitanie.fr)



© JPC-PROD

# CANCER : TENDRE LA MAIN

Onco-Occitanie et les Unités de Coordination en Oncogériatrie en Occitanie ont réuni un groupe de travail pour réaliser une fiche de synthèse sur les dispositifs d'aides sociales pour les patients de plus de 65 ans atteints de cancer. Ce document a été élaboré dans l'objectif de faire connaître aux infirmières mais aussi aux autres professionnels de santé ces dispositifs et d'identifier les partenaires compétents pour leur mise en place. Cette fiche ne se substitue pas, en revanche, à la consultation d'une assistante sociale.

[Infos sur : onco-occitanie.fr](https://onco-occitanie.fr)



© brizmaker



# UNE JOURNÉE MÉMORABLE

Réunis à Toulouse (le 25 novembre) puis à La Grande Motte (le 30 novembre) à l'occasion de l'édition 2021 de notre grand forum régional, vous avez été près de 400 à répondre à l'appel de l'URPS lors de ces deux journées.



Crédits photos : Alain Rochois & Anne-France Vedrine

**T**hématique de cette nouvelle édition : l'IDEL, atout incontournable auprès du patient cancéreux. Les experts ont donc défilé sur la scène pour exposer le fruit de leur travail et de leur réflexion et partager avec la salle une ingénierie en santé bénéfique pour nos patients. En présence de médecins, d'oncologues, d'infirmiers spécialisés, de cadres de santé hygiénistes, de représentants des principaux réseaux régionaux en lien avec le

cancer et ses problématiques, les infirmiers auront non seulement pu faire entendre leur voix, mais aussi montrer la voie à suivre pour maintenir notre rôle de pivot essentiel. « Je tiens à remercier tous les professionnels mobilisés autour de cet événement et tous les IDEL engagés au quotidien au chevet de leurs patients. Qui pourrait encore douter, après cela, de notre rôle majeur ? » n'aura pas manqué d'interroger la présidente de l'URPS Maryse Guillaume. ///



+ de photos à retrouver sur la page FACEBOOK de l'URPS !



# EDWIGE MIEYAN

Infirmière libérale  
Saint-Lary-Soulan (Hautes-Pyrénées)



“Le besoin d’être utile”

## INFIRMIÈRE DE MONTAGNE UNE RENCONTRE AU SOMMET !

**Fille d’infirmière libérale, enfant du pays, jusqu’à l’année dernière infirmier sapeur-pompier volontaire au sein de la caserne de Saint-Lary Soulan, Edwige Mieyan est une professionnelle de santé tout terrain engagée par vocation. Récemment élue au sein de l’URPS, c’est “pour rendre compte de la réalité de tous les exercices, y compris ruraux et reculés”, qu’elle a accepté de nous partager quelques bribes de son quotidien et ses réflexions sur cette profession décidément pas tout à fait comme les autres.**

**I**nfirmière libérale depuis 1999, Edwige fût très jeune confrontée à la réalité de ce métier qu’elle aime encore autant aujourd’hui et dont elle continue encore de découvrir de nouvelles facettes. « *Je me souviens de moi enfant, et de ma mère partant tôt le matin, rentrant tard le soir, évoquant ses longues tournées, racontant tantôt une anecdote, décrivant autrefois un paysage ou une situation cocasse. Devenir infirmière, c’était presque inévitable. En tout cas, ça n’a surpris personne dans ma famille.* », explique Edwige. Refusant

de travailler en structure, la jeune femme d’alors se retrouvera rapidement, comme sa mère, sur les routes et chemins sinueux de la vallée, pour soigner une patientèle hétéroclite éloignée de tout, y compris des grosses structures de santé. Le premier hôpital, celui de Lannemezan, se trouve en effet à plus de 30 kilomètres ! On a connu plus proche -et forcément plus rapide- comme service d’urgence... Ce raisonnement explique d’ailleurs peut-être la raison pour laquelle Edwige choisira, l’année de ses 35 ans, de rejoindre le corps des sapeurs-pompiers en tant ...

“Le premier hôpital est à plus de 30 kilomètres”





“ Qui viendra après la toute dernière IDEL ? Y aura-t-il encore seulement quelqu’un pour soigner ces gens ? ”

... qu’infirmier. Une mission volontaire qu’elle exercera pendant plus de 14 ans en parallèle de son activité principale, au cabinet. « À la montagne et dans des endroits isolés comme les nôtres, les termes “premier recours” et “premiers secours” prennent tout leur sens », analyse Edwige. Pour elle, rien de plus logique : si une personne en détresse ou dans le besoin n’est pas en mesure de se rendre aux urgences, alors, ce sont aux services d’urgence de se rendre à son chevet. On peut le dire, le soin de ville coule dans ses veines.

**LE POINT COMMUN À TOUS LES ENGAGEMENTS D’EDWIGE**

Lebesoin d’être utile. « Toute ma carrière, je me suis posée cette même question, que je continue encore de me poser : que puis-je faire à mon niveau pour aider mon prochain ? », confie Edwige. Décrivant son exercice comme “atypique”, elle évoque pour cela la réalité de son quotidien, qu’on imagine au premier abord très différent l’été de l’hiver. Mais ce n’est pas là, selon elle, que se joue la singularité de son exercice. « Bien sûr, l’hiver, quand la neige s’en mêle, la tournée est forcément un peu différente. On peut connaître des routes bloquées par les intempéries, ces dernières perturbant un peu nos tournées, les rallongeant parfois de 2 à 3h, mais ici, on

n’y voit rien d’anormal, je rappelle qu’on vit à la montagne ! », explique-t-elle. Elle ajoute, à la marge : « On est plus embêtés par le tour de France que par la neige ».

**MAIS QU’EST-CE QUI CHANGE, ALORS ?**

Réponse d’Edwige, du tac au tac : la nature des soins. Dans le détail, un mix entre gestes de nursing et soins techniques, voire très techniques. « Quand j’accueille des jeunes infirmières et jeunes infirmiers en stage, je leur explique immédiatement qu’ils sont au domicile du patient ou au cabinet comme s’ils étaient dans un service de médecine. Polypathologies, retours de chirurgie, maladies chroniques, on rencontre en tant qu’IDEL tous les cas de figure auxquels est confronté un petit hôpital de campagne. À eux comme à moi de savoir réagir », résume Edwige.

**UNE PLUS GRANDE AUTONOMIE**

Naturellement et “nécessairement” plus autonome, l’infirmière libérale de haute montagne qu’incarne Edwige en devient-elle forcément un peu atypique ? Elle opine du chef. « Du moins, sur la base de ma propre expérience », justifie-t-elle, évoquant quelques anecdotes et son expérience en tant que renfort médical chez les sapeurs-pompiers. « L’autonomie est poussée à son paroxysme. Là où par-

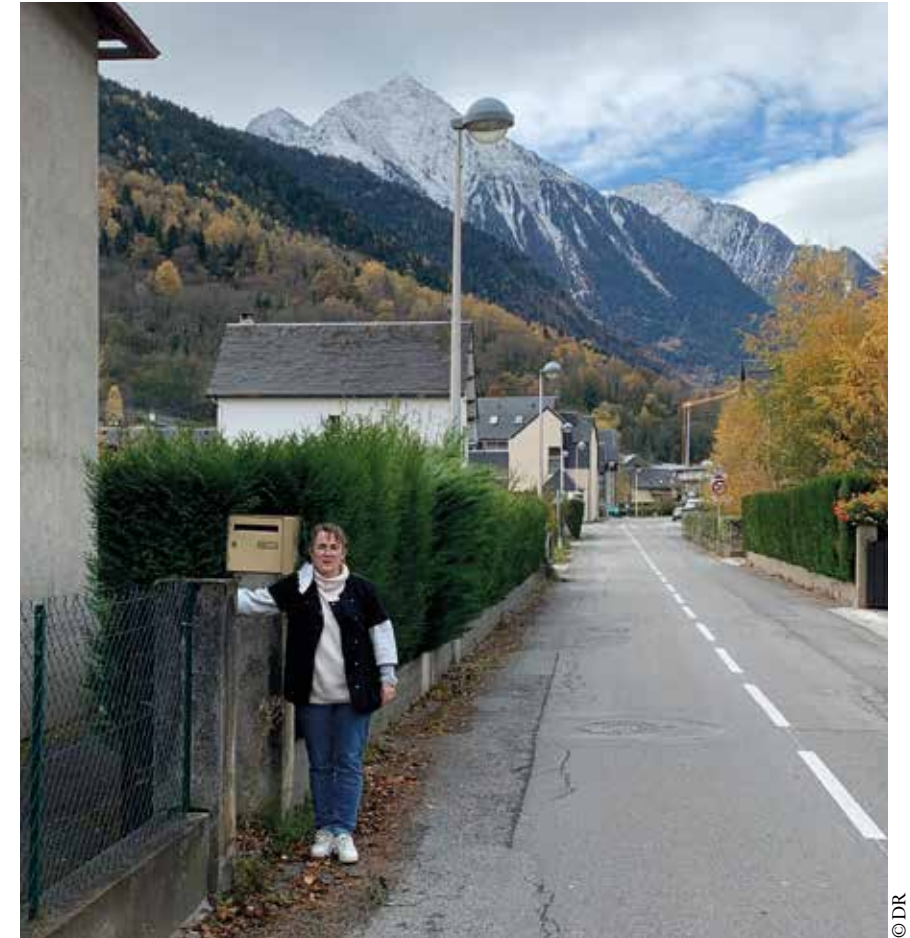
fois une consœur de la ville aura la possibilité de faire appel à un autre professionnel, qu’il soit médecin ou autre, on n’a souvent ici pas d’autre option que de se former pour agir vite et bien. Ici, au cœur d’une station de ski, qu’on soit infirmier ou masseur-kinésithérapeute, on sait soigner les bronchiolites du nourrisson sans recours hospitalier », dit-elle.

**PREMIER (OU UNIQUE ?) RECOURS**

Demandons-lui à présent de se définir : est-elle un acteur de premier recours ou, telle cette image d’épinal qui nous colle à la peau, “infirmière de famille” ? Son verdict est sans appel et à ses yeux, cette question n’a aucun sens « puisqu’on est nécessairement les deux ». Surtout qu’Edwige participe avec enthousiasme à l’expérimentation ÉQUILIBRES, qui prêche une vision globale de l’environnement du patient et pas que de l’individu seul. Un choix qui la conduit aussi à questionner la notion d’autonomie. « Être acteur de ce dispositif, plutôt que lutter contre la dépendance à proprement parler, c’est avant tout s’interroger sur les moyens à mettre en œuvre pour préserver l’autonomie du patient », résume-t-elle.

**PRENDRE LE TEMPS**

Parmi les facteurs de satisfaction qu’elle a identifiés dans son métier (et dans



© DR

son mode d’exercice libéral), Edwige évoque l’autonomie, mais aussi “la liberté de prendre le temps” pour ses patients, lors des tournées. Toujours dans le cadre de l’expérimentation article 51 ÉQUILIBRES, elle ne facture d’ailleurs plus en cotation NGAP ou en forfait, mais au prorata du temps passé avec le patient. « On rentre dans leur maison, on étudie leur environnement, on travaille avec une approche ...

“ Polypathologies, retours de chirurgie, maladies chroniques, on rencontre en tant qu’IDEL de station de ski tous les cas de figure auxquels est confronté un petit hôpital de campagne ”



## SOUVENIRS DE CASERNE

Infirmière auprès des sapeurs-pompiers pendant près de 15 ans, Edwige retient de cette expérience l'adrénaline des missions d'assistance en urgence, mais aussi une reconnaissance de son rôle clé au service de la population. **« Par le biais de formations, l'apprentissage de protocoles, la validation de leur maîtrise par des examens fréquents, j'ai eu l'opportunité de développer de nouvelles compétences, de travailler en confiance avec le médecin, de réaliser ces gestes d'ordinaire réservés au médecin, mais qu'on nous autorise alors pour sauver des vies. Les occasions d'aller "au-delà", de se sentir plus qu'utile, c'est-à-dire essentiel à son prochain, ne manquent pas. Ce qui m'animait à la caserne m'anime encore aujourd'hui en tournée ou en tant qu'élue URPS, c'est faire évoluer ma profession »,** raconte Edwige.



©DR

... plus globale, plus humaine. On se préoccupe de la famille », détaille Edwige, souvent récompensée à Noël et à Pâques par des petites présents ou du chocolat. Ce qui la touche toujours après autant d'années car c'est pour elle un signe de reconnaissance sincère... qu'elle désespère de retrouver auprès de nos instances. *« Quand, enfin, se posera-t-on la question de ce qui peut être fait de manière efficace, humaine et réaliste, pour ces populations pour qui nous re-*

*présentons parfois, avec le facteur, le seul contact ? »,* interroge-t-elle. Elle réclame une revalorisation, y compris des indemnités kilométriques pour ces soins "du bout du monde", qui réclament plus de temps et d'énergie que les autres mais ne rémunèrent que trop peu. En évoquant sa dernière facture d'absence mensuelle de 600 euros *« qui ne rembourse même pas le coût total de ses déplacements »,* elle questionne : *« Qui viendra après la toute dernière*



©DR

*IDEL? Y aura-t-il encore seulement quelqu'un pour soigner ces gens ? Cette liberté, on la paie très cher »,* estime-t-elle, allusion aux pressions exercées par les instances mais aussi, de façon très pragmatique, au coût de l'activité pour une infirmière libérale. Elle s'admet de nature pacifique mais malgré tout pugnace quand il s'agit de dénoncer une injustice ou défendre une juste cause. *« En tant qu'acteurs libéraux du soin, nous vivons avec les contraintes et les*

*qualités de chefs d'entreprise, mais cela ne doit jamais venir entraver le rôle que nous avons à jouer »,* conclut-elle. ///

**“ Cette liberté, on la paie très cher ”**





# MON ESPACE SANTÉ

## Les infirmiers libéraux, acteurs du virage numérique

**Entrée en vigueur : le 1<sup>er</sup> janvier 2022 ! L'espace numérique de santé (ENS), déjà rebaptisé "Mon Espace Santé", est une réalité désormais bien tangible qui concerne chaque Français. Ce nouveau service universel voulu par le gouvernement poursuit en effet un objectif ambitieux : rendre le citoyen acteur de son parcours de santé par le stockage autonome ou concerté de ses données de santé et leur gestion experte par chaque professionnel du soin mobilisé au chevet du patient. Explications.**

**P**récurseur à l'échelle nationale, la Haute-Garonne (Occitanie) aura joué un rôle clé dans le déploiement et l'ajustement technique du nouveau dispositif "Mon Espace Santé". En effet, elle avait été retenue\* dès 2019, avec les départements de Loire-Atlantique et de la Somme, comme terre d'expérimentation pour la phase pilote nécessaire à l'ajustement technique du dispositif. Concrètement, cela signifie qu'une version bêta du service, avec accès à un Dossier Médical Partagé (DMP) amélioré et à une Messagerie Sécurisée de Santé (MSS) a pu être déployée afin d'identifier les atouts et les améliorations à réaliser avant l'entrée en vigueur officielle. L'expérience ayant été concluante, ...



“ Nous entrons désormais dans le temps de l'action, le temps de faire ”



Que contient Mon Espace Santé ? L'espace numérique de santé donne accès au dossier médical partagé (DMP) ainsi qu'à une messagerie sécurisée, à un agenda de santé et à un catalogue de services numériques de santé référencés par l'État.

... un décret relatif à la mise en œuvre de cet espace numérique de santé a alors été publié au Journal officiel le 7 août dernier, en précisant les dispositions et le calendrier d'entrée en vigueur, à savoir dès le lendemain de la publication du décret pour les assurés sociaux rattachés aux organismes d'assurance maladie des 3 territoires pilotes. Et au 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour chaque ressortissant français.

« Ces deux dernières années, et malgré la crise Covid-19, nous avons avancé à pas de géant pour développer considérablement les



“La e-santé avance en France, et va continuer d'accélérer, grâce à la mobilisation de toutes et de tous”

usages du numérique en santé. L'un des projets au cœur de cette feuille de route est de faire en sorte que chaque Française et chaque Français soit pleinement actrice et acteur de sa santé grâce à cet espace numérique », rappelle Olivier Véran. Le Ministre des Solidarités et de la Santé ne manque d'ailleurs jamais de souligner les moyens colossaux mis en œuvre (+ de 2Mds d'euros) pour défendre ce que le président de la République Emmanuel Macron décrit, comme la conception d'un numérique en santé souverain, citoyen, éthique et humaniste.

« Notre réussite sera nécessairement collective », déclarait-il en juillet 2020, dans le cadre du Ségur de la santé.

#### LES IDEL, ACTEURS DE LA RÉUSSITE

Concernés à deux niveaux - personnel et professionnel - les éditeurs de logiciel, les acteurs publics locaux ou nationaux, et bien sûr les établissements et professionnels de santé (aux rangs desquels les infirmiers libéraux), joueront bien sûr un rôle majeur pour que les données de santé servent à mieux soigner. « La crise Covid-19, nous l'a appris, c'est tout un écosystème qui doit se fédérer autour des mêmes objectifs pour que les résultats soient à la hauteur des enjeux », analyse Olivier Véran. Et ce ne seront jamais les infirmiers, piliers de l'exercice coordonné, qui viendront le contredire sur ce point.

#### DANS LE DÉTAIL

Après la phase pilote ces derniers mois, l'entrée en vigueur dans trois départements cet été, vient donc le temps de la généralisation. Concrètement, rien de très compliqué : il suffit de se connecter sur : [monespacesante.fr](https://monespacesante.fr) et de se laisser guider de façon très intuitive dans l'activation de son compte. Une fois cet espace créé, chaque professionnel de soin aura accès à 4 briques : le Dossier Médical Partagé (amélioré), la messagerie sécurisée et, enfin, un agenda et un catalogue de services.

➤ La version améliorée du Dossier Médical Partagé (DMP) permet de stocker et partager les

données de santé : ordonnances, traitements, résultats d'examen, antécédents médicaux, comptes-rendus d'hospitalisation, vaccination.

➤ La messagerie sécurisée de santé permet au patient de recevoir en toute sécurité des messages des professionnels de santé qui l'accompagnent. Nous, infirmiers, pouvons ainsi garantir un contact direct et sécurisé avec nos patients. Cela permet, pourquoi pas, l'envoi de recommandations et conseils dans le cadre de l'éducation thérapeutique du Patient (ETP). Mais le champ des possibles est vaste !

➤ L'agenda santé facilitera la gestion des rendez-vous médicaux et simplifiera le quotidien puisqu'il propose de recevoir des rappels pour les dates clés, comme par exemple les examens de contrôle (bilans, mammographie, vaccination...)

➤ Le catalogue de services numériques de santé référencés par l'État présente, lui, l'offre des services utiles en santé et permet de gérer en toute transparence, les accès à nos données de santé.

#### ANIMATION SUR LES TERRITOIRES

« Ce nouveau service sera universel et représente un tournant historique sans précédent pour la transformation numérique de notre système de santé », estime Olivier Véran, qui s'attache maintenant à rassurer les usagers et professionnels de santé sur la simplicité d'utilisation de Mon Espace Santé. « Si c'est pour nous sortir un truc compliqué ...

## 8 Français sur 10

se déclarent prêts à autoriser l'accès à leurs données de santé aux professionnels qui les suivent. Ils sont précisément 85% à avoir l'intention d'utiliser la messagerie sécurisée, 78% le Dossier Médical Partagé et l'agenda de santé et 75% les applications tierces.

\*Étude quantitative réalisée auprès d'un échantillon de 2100 répondants (source : INSEE - Juillet 2020)





“Le numérique en santé est un levier majeur pour améliorer l'accès aux soins, la qualité et la pertinence des prises en charge, décloisonner l'organisation des soins et les exercices des professionnels, fluidifier les parcours”



© metamorworks

... et que ça devienne une usine à gaz, bonjour la galère », soupire Véronique, infirmière libérale. Pour faire face, justement, à ce genre d'inquiétudes et répondre aux questions de tous, 13 animateurs territoriaux (ATEP) déployés sur l'ensemble des départements de notre région, sont d'ores et déjà mobilisés en Occitanie pour accompagner les professionnels dans ce processus de transformation numérique. C'est le groupement d'intérêt public e-santé Occitanie qui se chargera de développer et pérenniser les usages des services numériques.

« Notre action concernera dans un premier temps Mon Parcours Santé, mais ira bien au-delà. Nous

conduirons ainsi des actions de sensibilisation tout en proposant des accompagnements plus spécifiques sur des services comme l'orientation et la télémédecine », explique Benjamin André, ATEP en Haute-Garonne. Dans le cadre de projets structurés, lui et ses collaborateurs seront aussi en mesure de proposer un accompagnement étroit aux acteurs de la santé sur des parcours définis pour lesquels les services numériques facilitent la coordination des professionnels autour de l'utilisateur/patient. Citons les parcours post-cancer, le suivi des patients chroniques, le parcours de l'adolescent en situation complexe, celui des personnes âgées à domicile, etc. Leur action pourra même

conduire, dans certains cas, à mettre en place de vrais partenariats avec les acteurs institutionnels des territoires tels que les CPAM, les Délégations Départementales des ARS ou les Conseils Départementaux. « L'objectif est de créer une vraie synergie sur les territoires pour porter l'e-santé », précise Benjamin André.

Coralie Duchêne, infirmière libérale à Castanet Tolosan, teste ce système d'échange entre professionnels de santé et patients depuis près d'un an et elle le recommande fortement aux autres soignants. Selon elle, ses patients ont apprécié d'accéder rapidement aux comptes rendus et de pouvoir communiquer

de façon sécurisée avec leur infirmière. Elle a tenu, en particulier, à adresser un message aux médecins, qui sont nombreux à craindre un manque de temps pour utiliser ce type d'outil : « Nous non plus nous n'avons pas beaucoup de temps ! Mais je peux vous assurer que ce système nous en a finalement fait gagner énormément. Bien sûr, quelquefois, ce n'est pas évident d'aller voir notre boîte mail, ça nous facilite globalement la vie au quotidien. Et puis, c'est pour le patient qu'on le fait ». Argument de poids dans la conduite au changement : l'alimentation du DMP se fait presque de façon automatisée, alimenté par le patient et les professionnels ...



© phomix\_a



## QUE PRÉVOIT LE DÉCRET ?

Publié au Journal officiel du 7 août 2021, le décret relatif à la mise en œuvre de l'Espace numérique de santé (ENS) s'inscrit dans le cadre de la loi du 24 juillet 2019, dite “Ma santé 2022”.

Il définit le contenu de l'espace numérique de santé (ENS), les modalités de sa création et de sa clôture éventuelle, les modalités d'exercice des droits de son titulaire, notamment du droit de s'opposer à sa création et d'une manière plus générale l'ensemble des règles de fonctionnement (accès, gestion, clôture). Précisant également les critères de référencement des services numériques en santé au catalogue de l'espace numérique en santé, il complète enfin la liste des professionnels susceptibles d'échanger ou de partager des informations relatives à la même personne prise en charge.



Consulter le décret



## MON ESPACE SANTÉ



UN SITE  
monespacesante.fr



UNE APPLICATION  
MOBILE



DONNÉES  
PERSONNELLES  
PROTÉGÉES



© Jacob Lund

... de santé et ne requiert pour nous quasiment aucun bouleversement méthodologique, si ce n'est pour l'extension mail des messageries sécurisées. En Haute-Garonne, par exemple, les professionnels de santé qui utilisent Medimail peuvent d'ores et déjà envoyer des messages à leur patients directement depuis leur Messagerie Sécurisée de Santé en suivant les règles d'adressage constituées du matricule INS de leur patient suivi de “@patient.mssante.fr”. Et c'est tout ! « *Qu'importe la plateforme, la simplicité prime-ra* », rassure le GIP e-santé, qui déploie par ailleurs une équipe support pour répondre à toutes les questions.

### PLACE AU « FAIRE » !

Place, maintenant à la pratique qui, seule, permettra de définir pour notre exercice infirmier les retours terrains de l'ensemble de notre territoire et à comprendre les bénéfices pour nous, comme pour nos patients. N'hésitez pas, d'ailleurs, à partager avec vos élus URPS vos retours, qu'ils soient positifs ou négatifs. Dans les prérogatives de notre union, s'assurer que la parole infirmière soit comprise et entendue, y compris sur le vaste chantier du numérique en santé. ///

*\*Ces territoires ont été choisis en raison de la diversité de leur population, qui mêle aussi bien ruralité et urbanité, ressortissant du régime général de la Sécurité sociale et ressortissant de la MSA, de la MGEN...*

## CAS CONCRET

### MARTINE,

PATIENTE DIABÉTIQUE, AVEC UNE FRACTURE OPÉRÉE DE LA CHEVILLE



© Studio Romantic

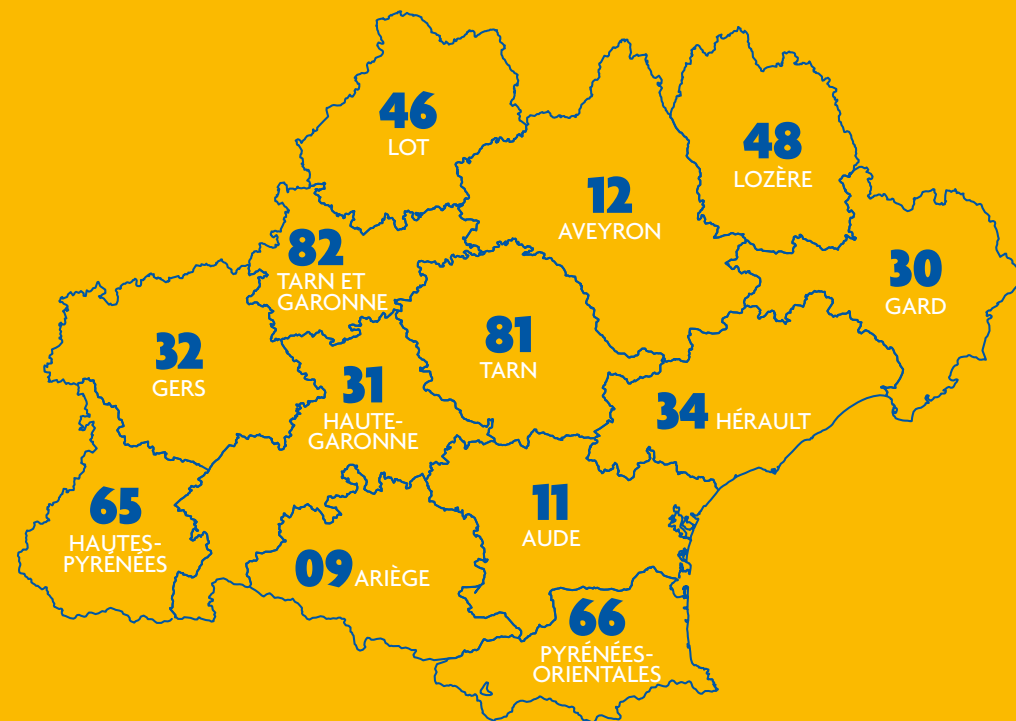
**Martine, âgée de 58 ans, diabétique, a été opérée en 2021 d'une fracture de la cheville.**

Elle déménage et se retrouve prise en charge par un nouveau médecin traitant. Grâce à un “Mon espace santé”, Martine partagera facilement son historique médical qui inclut son compte-rendu d'hospitalisation ou son compte rendu opératoire lors de la fracture de sa cheville. Elle peut demander à son diabétologue ses informations et son dernier bilan. Ce dernier pourra les lui transmettre grâce à la messagerie sécurisée Elle pourra alors les déposer dans son dossier médical (DMP), utile à l'infirmière libérale déployée

à son chevet toute l'année dans le cadre d'un protocole d'ETP et de soins divers. Dans le cas de son suivi de diabète, justement, Martine peut intégrer automatiquement dans son dossier médical les informations de mesure de la glycémie recueillies via son lecteur de glycémie 2.0, s'il est connecté bien sûr à une application référencée dans le catalogue de Mon espace santé. Il lui aura juste suffi de choisir l'application et de donner son accord pour le transfert de l'information. Grâce à Mon espace santé, elle pourra centraliser sur un seul agenda sécurisé tous les rendez-vous médicaux pris avec les différents professionnels de santé qui la prennent en charge.



# COORDONNÉES DE VOS ANIMATEURS TERRITORIAUX EN OCCITANIE



**ANDRE Benjamin**

Département : 31  
benjamin.andre@esante-occitanie.fr  
Tél. : 07 57 40 39 07



**BASQUIN Agnès**

Département : 81  
agnes.basquin@esante-occitanie.fr  
Tél. : 06 18 28 13 46



**ASSANI Adjaratou**

Département : 34  
adjaratou.assani@esante-occitanie.fr  
Tél. : 06 11 82 87 29



**BAYE Emilie**

Département : 31  
emilie.baye@esante-occitanie.fr  
Tél. : 07 57 40 39 05



**BENEZETH Kevin**

Département : 30  
kevin.benezeth@esante-occitanie.fr  
Tél. : 06 46 56 32 02



**MORILLON Julia**

Département : 30  
julia.morillon@esante-occitanie.fr  
Tél. : 07 57 41 30 03



**BOULOUIS Clémence**

Départements : 12 et 48  
clemence.boulouis@esante-occitanie.fr  
Tél. : 06 26 34 65 91



**NOZET Cécilia**

Département : 46  
cecilia.nozet@esante-occitanie.fr  
Tél. : 07 78 47 47 06



**CAMUSSO Christophe**

Département : 11  
christophe.camusso@esante-occitanie.fr  
Tél. : 06 26 86 84 94



**RUIZ Sébastien**

Département : 66  
sebastien.ruiz@esante-occitanie.fr  
Tél. : 06 09 23 34 95



**CASTEYDE Muriel**

Département : 32 et 65  
muriel.casteyde@esante-occitanie.fr  
Tél. : 07 57 40 39 04



**TEMEY Gaëlle**

Département : 34  
gaelle.temey@esante-occitanie.fr  
Tél. : 06 26 86 89 46



**DAKHIL Hédi**

Départements : 09 et 32  
hedi.dakhil@esante-occitanie.fr  
Tél. : 06 22 66 94 95



**VACHER Thibault**

Départements : 46 et 82  
thibault.vacher@esante-occitanie.fr  
Tél. : 07 57 40 39 08



**KERAVAL Charlotte**

Département : 30  
charlotte.keraval@esante-occitanie.fr  
Tél. : 06 21 35 66 22



**VALATX Lucie**

Département : 81  
lucie.valatx@esante-occitanie.fr  
Tél. : 06 26 31 04 46



**LABRUNIE Virginie**

Département : 34  
virginie.labrunie@esante-occitanie.fr  
Tél. : 06 18 28 13 46





© pathdoc

# LES IDEL, EN DANGER ?

**Métier, société, pouvoir d'achat, vaccination Covid, avenir... Autant de notions qui nous concernent et au sujet desquels nous avons recueilli, pour répondre à vos questions de plus en plus fréquentes, le sentiment des deux instances infirmières représentatives d'Occitanie : l'URPS bien sûr avec sa Présidente Maryse Guillaume, mais aussi le Conseil Régional de l'Ordre, en la personne de son président Marc Meyzindi.**

**MÉTIER/Avec le franchissement de la barrière cutanée, le glissement progressif des tâches en faveur des aides-soignantes doit-il laisser craindre un appauvrissement du rôle infirmier ?**

**MARC MEYZINDI :** Je dirai, en substance, qu'il faut arrêter de se faire peur inutilement. Bien sûr, la réingénierie de la formation Aide-soignant(e) pousse à revoir leur champ d'intervention, mais n'est-ce pas normal, dans le fond ? On doit aller vers une montée en compétences de tous les professionnels de santé. Vous évoquez le franchissement, pour la première fois, de

la barrière cutanée. Certes, symboliquement, c'est fort. Mais dans la réalité, si un patient se retrouve en hyperglycémie, c'est toujours l'infirmière qu'on appellera ! Votre question soulève, par contre, un sujet plus vaste : la révision de notre décret de compétences, devenu obsolète. Alors oui, il y a les avenants... Mais la profession ne peut plus se contenter d'un inventaire à la Prévert et ne doit pas relâcher la pression pour obtenir une meilleure (re)valorisation. Pour paraphraser le nom de votre récent forum "l'IDEL, atout incontournable auprès du patient cancéreux", je retiens le mot "incontournable". Je ne suis pas d'un optimisme béat, mais je refuse d'être alarmiste : il y 30 ans, ...



“ On doit aller vers une montée en compétences de tous les professionnels de santé.”





© A. Rochois et A.F. Vedrine

... le mot infirmier n'existait même pas dans le dictionnaire de santé, éclipsé par une gouvernance bicéphale : médecin + administration. Notre rôle ne s'appauvrit pas, il s'enrichit. Lentement, certes, mais sûrement.

**MARYSE GUILLAUME :** Évidemment le glissement de tâches ne peut qu'inquiéter notre profession et bien au-delà, cela menace notre modèle de santé. Toutes les études scientifiques au monde démontrent la nécessité impérieuse de faire appel à du personnel dûment formé pour soigner de la manière la plus efficiente. Le Haut Conseil des Professions Para-



“ Il semble bien que les considérations financières priment sur les impératifs sanitaires. ”

médicales, dont l'ONI\* et des représentants syndicaux, avait lucidement voté contre le projet de décret définissant un rôle propre pour les aides-soignants. Les pouvoirs publics ont fait fi de cet avis. Il semble bien que les considérations financières priment sur les impératifs sanitaires. Parallèlement, les pharmaciens d'officine testent et vaccinent. Notre profession est dans le casse-noix. Il faut sortir de cette logique et s'appuyer sur les IDEL, qui sont les experts du domicile et souvent les derniers soignants. Il faut notamment élargir notre droit de consultation, faciliter les renouvellements d'ordonnances,

instaurer une consultation infirmière. L'URPS se veut proactive et offensive en la matière.

**SOCIÉTÉ/Sur le sujet du Grand âge, les IDEL ne sont ni concertés ni cités parmi les solutions : pourquoi ? Doit-on craindre, par ailleurs, une ubérisation masquée de notre profession avec les “EHPAD de ville” qui sont envisagés dans le futur ?**

**MARC MEYZINDI :** Le quatrième âge est un sujet de société majeur auquel nous voilà maintenant confrontés. Et même s'il va falloir sûrement être innovant, voire disruptif, pour y répondre, il ne questionne selon moi ni l'indépendance ni la place centrale des IDEL. On ne pourra pas rentrer tout le monde dans des EHPAD, même si on en construisait un par village ! À nous, institutions, de peser sur les pouvoirs publics pour valoriser notre expertise et empêcher des décisions médico-centrées.

**MARYSE GUILLAUME :** En effet nous sommes les grands oubliés dans les concertations relatives au Grand Age. Alors que le plan El Khomri oubliait les IDEL, sans qui la prise en charge de nos aînés serait pourtant impossible, elle proposait la mise en place d'une activité libérale pour les aides-soignants dans les zones sous-denses. Voilà la réalité. Quant à l'EHPAD à domicile, cela procède de la même logique. Il y a derrière cela des grands groupes qui détiennent des cliniques, des centres de

santé, etc. Leur logique n'est pas philanthropique, chacun l'aura compris. Nous devons tous faire front pour que notre place soit reconnue et confortée dans la prise en charge des personnes âgées.

**POUVOIR D'ACHAT/ La hausse constante et importante du coût de la vie, notamment du carburant, peut-elle laisser craindre, des “déserts infirmiers”, sur des zones trop éloignées ?**

**MARC MEYZINDI :** Je prendrai un peu de hauteur pour répondre car les négociations des IK ne relèvent pas des prérogatives de l'Ordre. Vous évoquez des “déserts infirmiers”, qui n'existent heureusement pas encore, à l'inverse des déserts médicaux. Sur ce point, je suis clair, cette situation est due à l'absence de courage politique des gouvernements successifs. Mais tous savent que si ça tient, c'est parce que « les IDEL font le job ». C'est en le faisant savoir, en montant au créneau ENSEMBLE, URPS, syndicats, Ordre, que nous obtiendrons gain de cause.

**MARYSE GUILLAUME :** L'indemnité forfaitaire de déplacement est bloquée depuis 12 ans à 2,50€ et désormais le prix des carburants explose... Cette situation est devenue un véritable frein à un accès équitable aux soins sur l'ensemble de notre territoire national. C'est impensable que certains de nos concitoyens puissent être moins bien soignés en raison de cette situa-



“ Toutes les études scientifiques au monde démontrent la nécessité impérieuse de faire appel à du personnel dûment formé pour soigner de la manière la plus efficiente. ”

... tion. Il est indispensable que les IDEL ayant un usage important de leur véhicule fassent l'objet d'une compensation fiscale, comme pour les transporteurs routiers de marchandises ou de voyageurs ! Il est indispensable que notre misérable IFD\* soit sensiblement relevée. Nous arrivons dans certains secteurs au point de rupture. N'oublions pas que désert infirmier signifiera désert soignant. Quand il n'y aura plus les infirmières et les infirmiers libéraux, il n'y aura plus aucun soignant car nous sommes la plupart du temps les

“N'oublions pas que désert infirmier signifiera désert soignant.”

derniers présents pour prendre en charge les plus fragiles, les plus isolés, ceux qui en ont le plus besoin.

**VACCINATION COVID/ Les pharmaciens ne sont-ils pas, au final, les grands gagnants sur ce chapitre ?**

**MARC MEYZINDI :** Plutôt que la fatalité, optons pour l'analyse : le lobby pharmaceutique est puissant, bien introduit auprès des instances et ça lui profite plus qu'à nous. Combien de députés infirmiers en comparaison avec les députés (voire ministres) médecins et pharmaciens ? La solution, c'est d'investir les postes politiques, d'assurer la visibilité qu'on réclame. Mais nous avançons. J'en veux pour preuve ces 3 exemples récents : l'adoption de l'amendement sur l'expérimentation de la prescription infirmière, celui sur les IPA\* et l'avis positif de la HAS\* sur la vaccination sans prescription médicale, du vaccin antigrippal.

**MARYSE GUILLAUME :** La nature ayant horreur du vide, les pharmaciens se sont engouffrés dans les brèches. L'officine est ouverte du matin au soir. Dans notre société où tout se consomme y compris la santé, chacun cherche la solution la plus pratique et la plus simple. La facilité c'est, en allant chercher son vaccin antigrippal, de se faire vacciner par le préparateur en pharmacie. On oublie trop souvent que les infirmiers libéraux sont des acteurs majeurs dans la mise en œuvre de la stratégie vaccinale. Ils assurent des permanences dans

leurs cabinets et peuvent désormais aussi vacciner au domicile ce qui contribue à optimiser la couverture vaccinale de l'ensemble de la population et cela sur tous les territoires, notamment les plus isolés.

**AVENIR/ Nous sommes indispensables, oui. Mais sommes-nous vraiment visibles ?**

**MARC MEYZINDI :** Visibles, nous le sommes. Assez, sûrement pas. Mais j'observe depuis plus de 30 ans, des progrès fulgurants. Il faut se rappeler d'où l'on vient et que dans les années 80, le mot infirmier n'était même pas prononcé ! Maintenant on sait qu'on existe, la population sait mieux ce dont on est capable et le législateur a compris qu'à la table des négociations, on ne se contenterait plus des miettes.

**MARYSE GUILLAUME :** C'est assez paradoxal. Nous sommes partout sur le territoire national, plus que n'importe quelle profession de santé. Les soins à domicile reposent sur les infirmières et les infirmiers libéraux qui sont présents 7 jours sur 7 et 365 jours par an. Néanmoins, nous manquons cruellement de visibilité et nous sommes ainsi inaudibles auprès des pouvoirs publics. Il y a un travail important à faire en la matière. Les URPS peuvent et doivent jouer un rôle. Les gens aiment les infirmières et les infirmiers. Si nous gagnons la bataille de l'opinion avec les outils de communication nécessaires, nous gagnerons le bras de fer politique. ///



©grandeduc

**LEXIQUE :**  
 ONI : Ordre National Infirmiers  
 IK : Indemnité forfaitaire de déplacement  
 IPA : Infirmier en pratique avancée  
 HAS : Haute autorité de santé



© A. Rochois et A-F. Vedrine





# TENDRE LA MAIN

**On estime aujourd'hui à près de 10 millions, le nombre de Français qui sacrifient une part de leur vie personnelle et professionnelle pour soutenir un proche âgé ou handicapé. Eux, ce sont les aidants familiaux. Et souvent, masqués par la maladie de leur proche, ils en oublient souvent de demander de l'aide. Du côté du Tarn-et-Garonne, l'APAS 82 leur tend la main.**

Convoqués au chevet du patient et souvent confrontés à la détresse de leur entourage, nous infirmiers libéraux d'Occitanie, pouvons leur venir en aide en abordant simplement les solutions qui existent sur chaque territoire. Parmi celles-ci, le bureau Itin'Aidants de l'association APAS82 (Association pour la Promotion de l'Autonomie et de la Santé) qui multiplie

les déplacements itinérants pour proposer des permanences gratuites, qu'anime Fabienne Rous, infirmière chargée de prévention en santé et spécialiste de la question des aidants. La démarche est claire et s'inscrit en 3 étapes : d'abord, permettre à tous les aidants du département d'avoir accès à une information utile ; ensuite, repérer ceux en situation de détresse ; enfin, présenter les services d'aide



“L'objectif est de prévenir les risques d'épuisement et de diminuer le stress et l'anxiété des aidants”

existant dans le département. « Cela demande un effort surhumain d'être un aidant, certains n'ont plus de vie. Ce que nous voulons, c'est qu'ils prennent conscience qu'ils ne peuvent pas tout faire seul, que ça ne peut marcher sur le long terme, surtout face à certaines maladies », explique Fabienne. Elle, sert de premier relais d'information et proposera les renseignements utiles, de toutes natures (aides financières, soutien juridique, renseignements santé, aménagements...) ou mettra l'aidant en contact avec l'interlocuteur compétent.

Elle peut compter, pour cela, sur les acteurs locaux, notamment les Plateformes d'Accompagnement et de Répit, aptes à “faire comprendre autrement la maladie”, l'impact que cette dernière peut avoir, mais aussi à mettre en place des temps de répit pour les aidants tout en assurant un accompagnement en faveur des personnes aidées. L'URPS félicite et encourage chaque IDEL d'Occitanie à informer sur ce dispositif et ses semblables, que la Plateforme Territoriales d'Appui de votre département pourra vous désigner. ///

Calendrier itin'Aidants à retrouver sur [apas82.fr](http://apas82.fr) ou au **05 63 32 71 80**



## LE RÉFLEXE “PTA”

**Les Plateformes Territoriales d'Appui apportent une expertise pluridisciplinaire et aident à apporter la réponse adéquate à la situation que vous rencontrez, quel que soit l'âge, la pathologie ou le handicap de votre patient.**

- Informations et orientation dans les dispositifs sanitaires, sociaux et médico-sociaux du territoire
- Accompagnement à la mise en place d'actions coordonnées autour des parcours de soins complexes
- Mise à disposition d'outils facilitant les pratiques professionnelles

**Coordonnées des PTA par département sur : [appui-sante-occitanie.fr](http://appui-sante-occitanie.fr)**

Attention : D'ici à juillet 2022, les PTA, MAIA, CTA de PAERPA et réseaux de santé fusionneront sur chaque territoire en un dispositif unique qui répondra à tout professionnel quels que soient la pathologie ou l'âge de la personne qu'ils accompagnent: Les dispositifs d'appui à la coordination (DAC).



© Katarzyna Bialasiewicz

## MULTI-DATES

### Occitanie Formation “ Réussir mon EPS/PS, notions essentielles et méthodologie ”

Pour faciliter l’appropriation des notions de “ santé globale ” qui fondent l’approche transversale et guident la mise en place d’actions en éducation pour la santé et promotion de la santé (EPS/PS), l’IREPS Occitanie propose cette formation de trois jours (21h).

Objectif : acquérir les connaissances et la culture nécessaires pour concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet en éducation pour la santé et promotion de la santé. La formation est ponctuée de mises en situation, études de cas et peut être complétée avec les modules “ réponse à un appel à projet ” et “ Techniques et outils d’animation en EPS/PS ”.

Les frais pédagogiques des formations sont entièrement pris en charge par l’Agence Régionale de Santé de l’Occitanie. Les frais de déplacements et de repas sont à la charge des participant.e.s.

Infos : [drapps-occitanie.fr](mailto:drapps-occitanie.fr)  
05 61 77 87 11  
[formation@ireps-occitanie.fr](mailto:formation@ireps-occitanie.fr)

### MODALITÉS D’ÉVALUATION

- En amont de la formation : questionnaire de recueil des attentes et Quiz T0 (état des connaissances),
- Pendant la formation : observation des activités mises en place, des travaux de groupes, synthèse de fin de journée,
- En fin de formation : Quiz pour évaluer les acquis de la formation + questionnaire de satisfaction,
- En post-formation à distance (6 mois) : questionnaire d’évaluation du transfert des acquis en milieu professionnel.

**2, 3 ET 4 FÉVRIER 2022**  
Carcassonne

**8, 14 ET 15 AVRIL 2022**  
Toulouse

**8, 9 ET 10 JUIN 2022**  
Montpellier

**25 ET 26 MARS**  
PARIS

### 4<sup>e</sup> Congrès national de l’ETP en cancérologie

L’Institut Curie et Unicancer organisent le 25 et 26 mars 2022 la 4<sup>e</sup> édition du Congrès National de l’Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) en Cancérologie à Paris. Le thème du congrès sera l’ETP intégrée au parcours de soins à l’épreuve d’une pandémie. Huit thématiques ont été identifiées en vue de partager les retours d’expérience des établissements autour de l’ETP des patients atteints de cancers.

Infos : [e-cancer.fr](http://e-cancer.fr)  
Amphi Burg, Institut Curie  
26 Rue d’Ulm, 75005 Paris

**13 ET 14 AVRIL**  
CARCASSONNE

### Formation “ repères et outils en nutrition ”

Alors qu’il devient compliqué pour les familles comme pour les professionnels de s’y retrouver et d’accompagner au mieux les enfants et les adolescents dans leurs comportements nutritionnels (habitudes alimentaires familiales, culturelles, place donnée aux repas...) cette formation construite en partenariat avec le réseau Repop permettra aux professionnels de percevoir des pistes d’accompagnement claires ainsi que des idées d’activités adaptées en matière de nutrition pour les 6-18 ans. Objectif : associer plaisir, santé, prévention de l’obésité et des troubles du comportement alimentaire. Les frais pédagogiques des formations sont entièrement pris en charge par l’Agence Régionale de Santé de l’Occitanie. Les frais de déplacements et de repas sont à la charge des participant.e.s.

Prochain rendez-vous à Cahors  
les 23 et 24 Juin 2022 !

Infos : [drapps-occitanie.fr](mailto:drapps-occitanie.fr)  
05 61 77 87 11  
[formation@ireps-occitanie.fr](mailto:formation@ireps-occitanie.fr)

**CONSULTEZ  
L’AGENDA DANS  
SON INTÉGRALITÉ  
SUR NOTRE SITE  
INTERNET !**

### 12 MAI 2022 Journée Internationale des Infirmières

Depuis les années 1980, le Conseil international des infirmières publie ce jour-là des études, des travaux et des rapports nommés International Nurses’ Day Kit autour de la thématique des soins infirmiers dans le monde.

#hérosduquotidien



# L'essentiel de l'info infirmière en Occitanie



[urpsinfirmiers-occitanie.fr](http://urpsinfirmiers-occitanie.fr)

ACTUALITÉS,  
DOSSIERS, AGENDA,  
NEWSLETTER 